Image not found or type unknown

Recuperer dépôt de garantie

Par **infirmiere liberale**, le **04/03/2011** à **14:23**

Bonjour,

J'ai loué en bail professionnel un local que j'ai conservé 2ans par le biais d'une agence immobiliere. Les loyers ont toujours été payés et lors de l'état des lieux de sortie aucun problème n'a été signalé. Après avoir attendu 3 mois après la remise des clés, l'agence refuse de me rendre le dépôt de garantie en expliquant qu'ils n'ont pas les fonds disponibles. Ils m'ont demandé de contacté la propriétaire, qui reste muette sur ce sujet. Je leur ai envoyé une lettre AR de mise en demeure qui ne les a nullement inquiétée. J'ai contacté la commission de conciliation de mon département qui malheureusement ne fonctionne plus depuis plusieurs pour cause de remaniement. Quand je cherche a contacter l'agence, ils ne me repondent plus...Je suis désemparée et écoeurée et ne sais plus que faire.
Aidez moi Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés